

## Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021

L' an 2021 et le 1 Février à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ESCURAT Elisabeth Maire

**Présents** : Mme ESCURAT Elisabeth, Maire, Mmes : DAUVILLAIRE Jacqueline, MERET Sybille, MM : CHAPUIS Joseph, CHATILLON Gilles, MARCHAND Rémi, MOREAU Benjamin, MOREAU Didier, WOZNIAK Bernard

Excusée : Mme BAUVILLER ELODIE

Absente : Mme AMANT Marie-Noële

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CHATILLON Gilles

### Travaux 2021 demande de fonds de concours auprès de la CCSN (Communauté de Communes du Sud Nivernais).

Le Conseil municipal souhaite poursuivre la réfection des toitures de ses bâtiments communaux. Après l'étude des devis reçus en mairie, le Conseil municipal décide à l'unanimité de présenter un dossier de demande de fonds de concours auprès de la CCSN pour la réfection de la deuxième partie de la toiture de la maison des gardes et d'une partie de la maison du bourg. Il charge le maire de présenter et signer tout document relatif à cette demande et valide le plan de financement suivant :

Dépenses		recettes	
Réfection de la toiture			
maison des gardes	17 073.00	Fonds de concours CCSN	10 294.97
Réfection maison du bourg	3 516.95	Autofinancement communal	10 294.98
	-----		-----
TOTAL	20 589.95		20 589.95